



Transformation d'une démission en licenciement

Par **seltensperger**, le **18/06/2008** à **11:23**

j'ai démissionné de ma société pour le 31 juillet 2008 entre temps on m'annonce que ma société déposerait le bilan pour le 24 juin 2008 dans cette situation ai-je un recours pour pouvoir transformer ma démission en licenciement et bénéficier d'indemnités de licenciements

Par **JamesEraser**, le **18/06/2008** à **19:19**

[citation]pour le 31 juillet 2008 entre temps on m'annonce que ma société déposerait le bilan pour le 24 juin 2008[/citation]

Probablement que non puisque vous avez rédigé votre lettre de démission avant le 24 juin d'une part, et que vous avez demandé le solde de tout compte à votre date de départ d'autre part.

Votre perte d'emploi ne sera pas liée au dépôt de bilan de la société mais réellement à votre désir de quitter le poste.

CQFD

Cordialement